

# BULLETIN INSCRIPTION

**Loisirs  
Club 4.80**  
UNE MULTITUDE DE SEJOURS UNIQUES



## INFORMATIONS SUR LE SEJOUR

cadre réservé à Loisirs Club

C.E ou service social : \_\_\_\_\_ CENTRE : \_\_\_\_\_ CODE CPP : \_\_\_\_\_

PERIODE : \_\_\_\_\_ DATE : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ TRANSPORT : \_\_\_\_\_

ACTIVITES SKI ou SURF : : OUI NON OPTION : \_\_\_\_\_ TAILLE de l'enfant : \_\_\_\_\_ POIDS : \_\_\_\_\_

POINTURE : \_\_\_\_\_ TOUR DE TÊTE : \_\_\_\_\_ NIVEAU : \_\_\_\_\_

ACTIVITES AQUATIQUES : Test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques obligatoire.

## INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ AGE : \_\_\_\_\_

NATIONALITE : \_\_\_\_\_ SEXE : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS SUR LES PARENTS

NOM du tuteur LEGAL : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ SITUATION FAMILIALE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : N° : \_\_\_\_\_ BATIMENT : \_\_\_\_\_ RUE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_ TEL DOMICILE : \_\_\_\_\_

TEL PROF PERE : \_\_\_\_\_ DEMANDER : \_\_\_\_\_ MOBILE : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

TEL PROF MERE : \_\_\_\_\_ DEMANDER : \_\_\_\_\_ MOBILE : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

En cas d'absence contacter NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ MOBILE : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

N° SECURITE SOCIALE du tuteur : \_\_\_\_\_ CENTRE N° : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

Adhérez-vous à une : MUTUELLE CAISSE COMPLEMENTAIRE ADRESSE : \_\_\_\_\_

## COURRIER

Pour les jeunes, préparer les enveloppes timbrées, libellées à l'adresse voulue. Pendant les vacances, l'enfant devra écrire à :

M. Mme : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

## AUTORISATIONS LEGALES

Je soussigné(e) NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

autorise mon enfant à participer au séjour organisé par LOISIRS CLUB 4.80 ou à celui qui pourrait exceptionnellement le remplacer, et d'y pratiquer la ou les activités programmées. Je laisse toute latitude au **DIRECTEUR** du séjour pour faire pratiquer

**EN CAS D'URGENCE** sur mon enfant toute intervention chirurgicale nécessaire. **Centres à l'étranger** : chaque participant doit être muni de sa CARTE D'IDENTITE ou de son PASSEPORT en cours de validité (selon pays).

**Droit à l'image** : Pour le blog privé de ce séjour organisé par LOISIRS CLUB 4.80, \_\_\_\_\_ le directeur du centre à prendre des photos de mon enfant.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant une durée de 2 ans et sont destinées au service gestion des séjours. Conformément à la loi « informatique et libertés » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et le faire rectifier en contactant le service chargé du droit d'accès.

## INFORMATIONS SANITAIRES

Ne remettez jamais à votre enfant l'original du carnet de santé. Si vous le jugez utile, joignez-en une copie.

L'enfant est-il vacciné ? oui non. Dans le négatif, pour quelles raisons ? \_\_\_\_\_

VACCINS OBLIGATOIRES	DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DERNIERS RAPPELS
D.T COQ (diphtérie/tétanos/coqueluche)		BCG (antituberculeux)	
D.T POLIO		R.O.R (rougeole, oreillons, rubéole)	
		HEPATITE : A B	
		AUTRES : _____	

## MALADIES INTERVENTIONS CHIRURGICALES ET HOSPITALISATIONS

L'enfant a-t-il déjà eu : ANGINES ASTHME COQUELUCHE OREILLONS OTITES VARICELLE  
ROUGEOLE SCARLATINE RUBEOLE RHUMATISMES CONVULSIONS AUTRES : \_\_\_\_\_  
APPENDICITE AUTRES OPERATIONS : \_\_\_\_\_ HOSPITALISATIONS : \_\_\_\_\_

## ALLERGIES

ASTHME ALIMENTAIRES Précisez : \_\_\_\_\_  
MEDICAMENTEUSES Précisez : \_\_\_\_\_ AUTRES : \_\_\_\_\_

## ETAT DE SANTE

L'enfant mouille-t-il son lit ? Régulièrement Occasionnellement, dans l'affirmative ajouter deux pyjamas.

Votre fille est-elle réglée ? Régulièrement Albumine Sucre

L'enfant suit un traitement lequel ? \_\_\_\_\_ Pour le séjour, remettez au Directeur les médicaments et une copie de l'ordonnance lors du départ. **Ne placez pas les médicaments dans la valise.**

Votre enfant porte : Prothèse dentaire Lunettes, quand doit-il les porter ? \_\_\_\_\_

**RECOMMANDATIONS DES PARENTS :** Ces renseignements sont strictement confidentiels. N'hésitez pas à mentionner tous les éléments qui permettront d'apporter le meilleur confort physique et moral à votre enfant, pendant son séjour :

## CONDITIONS GENERALES

### INSCRIPTION

Pour qu'une inscription soit considérée comme définitive le dossier complet doit être complet et accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de LOISIRS-CLUB 4/80 en règlement de l'acompte fixé annuellement par L.C. 4/80. Dans tous les cas, la totalité de la participation doit être versée 15 jours avant le départ, sans autre rappel. Le présent bulletin d'inscription et le règlement du séjour doivent obligatoirement être signés par la personne investie de l'autorité parentale. Tout bulletin non signé sera automatiquement renvoyé.

### ANNULLATION DU FAIT DU PARTICIPANT

L'annulation d'une inscription doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le départ, LOISIRS-CLUB retiendra 20 % du prix du forfait
- Entre 30 jours et 21 jours avant le départ, LOISIRS-CLUB retiendra 50 % du prix du forfait
- Entre 20 jours et 8 jours avant le départ, LOISIRS-CLUB retiendra 75 % du prix du forfait
- Moins de 8 jours avant le départ, LOISIRS-CLUB retiendra 100 % du prix du forfait

(\*) auxquels seront ajoutés les frais de dossier d'un montant de 50 euros. LOISIRS-CLUB recommande à ses participants d'opter, au moment de l'inscription, pour la garantie annulation proposée par LOISIRS-CLUB afin de pouvoir obtenir le remboursement des acomptes versés. Tout séjour commencé est intégralement dû, quelles que soient les raisons invoquées.

### ASSURANCE

Une assurance accident est contractée dès la prise en charge, au moment du départ. Elle couvre tous nos participants, tant pour le remboursement des frais non pris en charge par la Sécurité Sociale et les mutuelles, que pour les suites éventuelles des accidents survenus en cours de séjour. Elle inclut le rapatriement sanitaire d'urgence. Une garantie Responsabilité Civile est acquise pour tous les dommages corporels ou matériels causés à autrui, A L'EXCLUSION DES DOMMAGES CAUSÉS INTENTIONNELLEMENT, pour lesquels l'auteur verrait sa responsabilité délictuelle engagée.

### FRAIS MÉDICAUX

Ils seront réglés directement par L.C. 4/80 à l'exception de certains frais dont le recouvrement est toujours tardif (cliniques, hôpitaux par exemple). L.C. 4/80 facturera le montant des frais engagés aux familles ou aux C.E., lesquels en assureront le remboursement dans les délais les plus rapides. L'assurance contractée par L.C. 4/80 interviendra après la caisse de Sécurité Sociale des familles (et éventuellement la Mutuelle), sur envoi des décomptes de chacun de ces organismes.

### VISITES DANS LES CENTRES

Les Directeurs des centres de vacances ne confieront d'enfant à un tiers QUE SUR PRÉSENTATION D'UNE AUTORISATION EXPRESSE de la personne investie de l'autorité parentale ou du droit de garde (père, mère ou tuteur). Une décharge de responsabilité sera signée par la personne ainsi mandatée. Le directeur refusera toute visite à une personne qui ne serait pas en possession de cette autorisation écrite et ce, pour des raisons évidentes de sécurité.

**Je certifie avoir pris connaissance du règlement et des modalités financières exposées ci-dessus et les avoir acceptés quant à l'ensemble de leurs rubriques.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Enregistrement, cliquez sur le bouton à droite :

Une fois terminé, cliquez sur le bouton à droite :

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Avez-vous signé votre formulaire ?

